

Focus actu



Réfugiés : la prochaine crise européenne ?

L'attention est, à raison, entièrement tournée vers le coronavirus. Les nombreuses incertitudes liées à cette crise d'une ampleur inédite ne peuvent masquer le sort des réfugiés actuellement pris en étau entre la Turquie d'Erdogan et la Grèce. En attendant l'aplatissement de la courbe du COVID-19 et le retour des activités dans le secteur Jeunesse, de vos terrasses et salles de concerts préférées, il sera bon de surveiller le Vieux Continent dans sa gestion d'une crise humanitaire qui frappe à ses portes avec encore plus de force qu'en 2016, quand la Turquie et l'Union européenne avaient trouvé un accord controversé sur l'immigration.

Comme le rappelle Marco Mensurati dans le quotidien italien La Repubblica du 29 février et repris par Le Courrier International : « En 2015, le camp de Moria était un camp de réfugiés comme beaucoup d'autres, convenablement équipé par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le gouvernement grec. Il pouvait accueillir jusqu'à 2 300 personnes. » Or, le tristement célèbre camp de l'île de Lesbos compte aujourd'hui environ 13 000 réfugiés. Cette population, majoritairement composée de Syriennes et de Syriens ayant fui les combats dans leur pays, déborde au-delà des barbelés, sur des hectares et des hectares, et échappe à la gestion des ONG, pourtant très présentes, contrairement aux représentants du gouvernement grec. Comment l'Europe et la Turquie en sont-elles arrivées là ?

Le grand échec des relocalisations

En 2014 et 2015, une vague de 650 000 demandeurs d'asile syriens arrive en Europe, tandis que 1,2 million de demandeurs d'asile arrivent aux frontières de l'Europe par la route des Balkans ou les îles grecques très proches de la côte turque. 2,5 millions de Syriens trouvent refuge en Turquie sans avoir le statut de réfugié puisque cette dernière, signataire de la Convention de Genève de 1951 sur l'asile, mais entourée de pays non signataires de cette convention, maintient une réserve géographique à l'égard des non-Européens auxquels elle n'accorde pas l'asile.

Pour faire face à l'afflux de migrants dans certains pays européens, la Commission européenne propose en mai 2015 un programme de relocalisation, sur deux ans, de 40 000 personnes présentes en Italie et en Grèce. En septembre, la Commission propose de relocaliser 120 000 migrants supplémentaires, se trouvant en Italie, Grèce et Hongrie. Cette initiative provoque de fortes tensions parmi les états membres. La Hongrie et la Slovaquie, soutenues par la Pologne et la Tchéquie, contestent, au nom d'une certaine conception de l'identité nationale, la légalité du plan de relocalisation et portent plainte devant la Cour européenne de justice. Les quatre pays du groupe informel de Visegrád sont déboutés. Et les états membres historiques sont à peine plus enclins à l'accueil de nouveaux réfugiés. Au total, seuls 28 % des relocalisations prévues sont mises en oeuvre. Un échec cuisant pour l'UE. Le 26 septembre 2017, le programme arrive à son terme et n'est pas renouvelé.

Source : pixabay.com





Source : pixabay.com

L'accord du 18 mars 2016

Entre janvier 2015 et mars 2016, plus d'un million de migrants et de réfugiés entrent dans l'UE via la route de la Méditerranée orientale qui relie la Turquie à la Grèce, selon l'Organisation internationale pour les migrations. L'accord conclu en mars 2016 entre l'Union européenne et la Turquie, entend maîtriser le flux de migrants transitant par la Turquie vers l'Europe. Concrètement, l'UE s'engage à verser six milliards d'euros, en deux fois, au gouvernement d'Ankara en échange de l'aide des autorités turques, qui acceptent de maintenir les réfugiés sur son sol. D'autres revendications de la Turquie, comme la réintroduction de sa candidature à l'Union européenne et l'allègement du régime des visas pour ses citoyens vers l'Europe, sont refusées. Erdogan, dont l'image était ternie par l'évolution autoritaire du gouvernement turc, tire une forme de reconnaissance diplomatique de la part de l'Europe.

Si cet accord contribue largement à faire diminuer l'arrivée de migrants en Europe, le nombre de réfugiés syriens enregistrés sous statut de protection temporaire en Turquie s'élève à environ 2,7 millions, soit l'équivalent de 13% de la population syrienne au début du conflit entre Bachar el-As sad et ses opposants. Fin 2019, la Commission européenne annonce dans un communiqué de presse que 4,3 milliards d'euros font déjà l'objet de contrats et 2,7 milliards d'euros ont été décaissés. Quand commence l'année 2020, la Turquie est toujours le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés au monde, loin devant d'autres nations parfois situées hors du Proche-Orient. Ce ne sont pas moins de 3,6 millions de réfugiés syriens, et plus de 365 000 personnes d'autres nationalités, qui sont enregistrés sur le sol turc.

Un nouveau flux migratoire vers l'Europe ?

Début mars 2020, 900 000 déplacés syriens, avec plusieurs milliers de combattants, se concentrent le long de la frontière syro-turque au nord de la province d'Idlib, dernier bastion rebelle contrôlé majoritairement par les djihadistes d'Hayat Tahrir al-Cham. Dans le même temps, la Commission européenne indique avoir déjà distribué 4,7 milliards d'euros sur les six milliards, notamment à des organisations humanitaires. Le gouvernement turc, qui assure avoir investi 22 milliards d'euros au péril de son économie, demande plus de soutien face à la situation en Syrie, et décide d'ouvrir ses frontières maritimes et terrestres avec la Grèce pour faire pression sur les pays européens.

L'Europe a-t-elle encore la force de gérer cette situation ? Et quel accueil la population de ses états membres réserverait à une nouvelle vague migratoire ? Les résultats de l'extrême-droite aux dernières élections régionales, fédérales et européennes rappellent qu'en période de crise économique, la peur de l'étranger rapporte des voix. La propagation rapide du coronavirus sur notre Vieux Continent, entraînant la fermeture des frontières et un confinement général, semble dessiner un avenir, au mieux proche, dans lequel le repli sera devenu la nouvelle norme et les questions nationales prioritaires. Quitte à abandonner à son triste sort le camp de Moria, ce visage médiatisé d'une crise bien plus vaste dont l'opinion publique n'a pas encore, ou si peu, conscience ? Le prix à payer sera peut-être bien plus élevé que celui des aides européennes quand les victimes demanderont des comptes...

Frédéric OSZCZAK
Relie-F asbl